

Langon, le 8 décembre 2020

OBJET : dossier de subvention

Madame la Présidente,
Monsieur le Président,

Comme l'an passé vous pouvez télécharger le dossier de subvention directement sur le site internet de la Mairie www.langon33.fr dans la rubrique « ASSOCIATIONS ».

Une fois téléchargé, vous pouvez remplir les informations directement sur le document (onglets grisés) ou l'imprimer et le remplir manuellement.

Attention cette année les dossiers sont à déposer ou à envoyer à la :

Mairie de Langon 14 allées Jean Jaures 33210 LANGON

Ils devront être impérativement être remis avant le 31 janvier 2021.

Ce dossier comporte, comme l'an passé, un certain nombre de fiches à compléter et à retourner dans le temps imparti. Pour la partie financière, vous devez télécharger le fichier Excel (feuille de calcul automatique). Ce dossier comporte 2 onglets :

- Compte de résultat
- Budget prévisionnel

Etant donné le contexte particulier dû à la crise sanitaire cette année, les fiches n°6 (bilan d'activité), n°7 (projet 2021) et n°8 (description de l'action) restent facultatives.

Tout dossier incomplet ou déposé hors délai ne sera pas traité et aucune subvention ne pourra être octroyée.

Je vous prie de croire, Madame la Présidente, Monsieur le Président, en l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Jérôme GUILLEM
Maire de LANGON

